Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HÔPITAL SUR DEUX SITES ESTAVAYER-PAYERNE

Le canton de Vaud veut aller de l'avant

Le conseiller d'Etat Claude Ruey a affirmé mardi à Payerne sa volonté d'accélérer la mise en oeuvre d'un hôpital intercantonal sur deux sites, soit Estavayer-le-Lac (FR) et Payerne (VD). Si cette volonté politique se manifeste également du côté fribourgeois, le multisite pourrait voir le jour à la fin de l'année.

Divers travaux d'experts mandatés par les deux cantons montrent non seulement la faisabilité de la réunion des deux hôpitaux régionaux, mais également les avantages financiers et du système de soins qui en résultent pour la population broyarde vaudoise et fribourgeoise.

La collaboration implique une nouvelle définition des missions :

? les activités de soins aigus seraient concentrées à Payerne (urgences, médecine, chirurgie, maternité);

? les activités de type Centre de traitement et de réabilitation seraient réunies à Estavayer-le-Lac;

Pour les cas lourds, le recours à l'Hôpital cantonal de Fribourg est prévu, pour autant que ceux-ci ne nécessitent pas un transfert dans un centre universitaire.

Cette collaboration implique également la mise en place de directions et d'organes communs.

Les études ont permis d'affirmer que ce type de collaboration permet :

? de maintenir des soins de proximité dans la région;

? d'abaisser les coûts de production de soins hospitaliers;

? d'optimiser des soins (en quantité et qualité) grâce à un doublement de la population desservie.

M. Ruey a signalé que le même type de collaboration intercantonale est à l'étude dans la région Aigle-Monthey où l'on constate des avantages identiques.

Ces collaborations intercantonales s'inscrivent dans les Nouvelles orientations de politique sanitaire (NOPS) et l'adaptation exigée par la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 juin 1997

M. Marc Diserens, Chef du Service de la santé publique, tél. 021 316.42.39.